

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE DRUMMOND MUNICIPALITÉ DE SAINT-EDMOND-DE-GRANTHAM

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

Avis public est donné par les présentes, par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité,

QUE:

À une séance ordinaire du conseil de la municipalité tenue le 16 novembre 2021 fut adopté le règlement suivant :

Règlement # 359-2021 sur la tarification.

Le présent règlement susmentionné est disponible au bureau municipal pour consultation par toute personne intéressée à en prendre connaissance aux heures régulières de bureau ou sur le site internet de la municipalité au www.st-edmond-de-grantham.gc.ca.

Donné à Saint-Edmond-de-Grantham, ce 22e jour du mois de novembre 2021.

Viens

Directrice générale et secrétaire-trésorière



MUNICIPALITÉ DE SAINT-EDMOND-DE-GRANTHAM

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Sylvie Viens, secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Edmond-de-Grantham, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis aux endroits désignés par le Conseil de la municipalité, le 22e jour du mois de novembre 2021.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 22^e jour du mois de novembre 2021.

Sylvie Viens

Directrice générale et secrétaire-trésorière